

# 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHIATRIE LÉGALE

Vendredi 8 octobre 2021

Le Sénat, Salle Médicis  
15, rue de Vaugirard / Paris 6<sup>e</sup>

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Co-Présidents : Mathieu LACAMBRE (Montpellier) & Nidal NABHAN-ABOU (Rennes)

Christophe ARBUS (Toulouse)

Carole BARRE (Angers)

Jean-Philippe CANO (Bordeaux)

Thomas FOVET (Lille)

Laurent LAYET (Avignon)

Cyril MANZANERA (Montpellier)

Anne-Hélène MONCANY (Toulouse)

Manuel ORSAT (Le Mans)

SECTION PSYCHIATRIE LÉGALE



afpbn

[www.afpbn.org](http://www.afpbn.org)  
section psychiatrie légale

## De l'irresponsabilité des malades mentaux à la responsabilité des psychiatres

08h30-08h45	<b>Accueil par le Président de l'AFPBN</b> • Pr Philippe FOSSATI (Psychiatre, Paris)
08h45-09h00	<b>Introduction par les co-présidents de la section Psychiatrie Légale</b> Nidal NABHAN-ABOU (Psychiatre, Rennes) et Mathieu LACAMBRE (Psychiatre, Montpellier)
09h00-12h30	<b>SESSIONS DE LA MATINÉE</b> Modérateur : Dr Manuel ORSAT (Psychiatre, Le Mans)
09h00-09h45	<b>Juger les fous à la fin du Moyen Âge</b> Maud TERNON (Docteure en histoire médiévale, membre associée du LAMOP (UMR 8589) et du TEMOS (UMR 9016))
09h45-10h30	<b>Les transformations de l'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental</b> Lionel ASCENSI (Conseiller référendaire à la Cour de Cassation, maître de conférences associé à l'Université d'Angers, docteur en droit)
10h30-11h00	Pause, visite des stands
11h00-11h45	<b>Sur quels critères cliniques baser l'irresponsabilité ?</b> Paul BENSUSSAN (Psychiatre, Expert Près la Cour d'Appel de Versailles, Expert Près la Cour de Cassation)
11h45-12h30	<b>La responsabilité du psychiatre, la responsabilité de l'expert dans son exercice quotidien</b> Olivier SAUTEL (Avocat, Maître de Conférence à la Faculté de Droit de Montpellier)
12h30-14h00	Pause, déjeuner libre
14h00-17h00	<b>SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI</b> Modératrice : Dr Anne-Hélène MONCANY (Psychiatre, Toulouse)
14h00-15h30	<b>DÉBAT : Le principe d'irresponsabilité pénale des malades mentaux doit-il être remis en question ?</b> Animé par Hervé GARDETTE (Journaliste, France Culture - TBC)  Invités : Nathalie GOULET (Sénatrice de l'Orne), Iris CHRISTOL (Avocate pénaliste au barreau de Montpellier), Jacques DALLEST (Procureur Général près la Cour d'Appel de Grenoble - Professeur associé à Sciences Po Grenoble) Laurent LAYET (Psychiatre, Expert près la cour d'appel de Nîmes, Expert près la cour de cassation)
15h30-16h30	<b>SESSION SEVEN</b> animée par Carole BARRE (Psychiatre, Angers) & Thomas FOVET (Psychiatre, Lille) Sept minutes pour décrocher la lune pour sept étoiles montantes de la psychiatrie, un concours de communications scientifiques qui départagera de jeunes psychiatres présentant des travaux originaux de psychiatrie légale.
16h30-16h45	Pause, visite des stands, délibération du jury
16h45-17h00	<b>Remise du prix SEVEN 2021</b> par les membres de la section Psychiatrie Légale de l'AFPBN
17h00	<b>Conclusion de la journée</b> • Pr Christophe ARBUS (Psychiatre, Toulouse)

# 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHIATRIE LÉGALE

**Vendredi 8 octobre 2021**

Le Sénat, Salle Médicis  
15, rue de Vaugirard / Paris 6<sup>e</sup>

**De l'irresponsabilité des malades mentaux  
à la responsabilité des psychiatres**

SECTION PSYCHIATRIE LÉGALE



afpbn

**www.afpbn.org**  
section psychiatrie légale

## DROITS D'INSCRIPTION\*

**Membre AFPBN à jour de sa cotisation : Gratuité**

**Non-membre de l'AFPBN :**

- > Interne, CCA, étudiant, paramédical : **60 €**
- > Travailleur professionnel des secteurs social et judiciaire : **60 €**
- > Médecin : **150 €**
- > Membre AFFEP : **35 €**
- > Membre AJPJA : **35 €**

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

[Cliquez ici](#)

Retrouvez l'actualité de la section Psychiatrie Légale de l'AFPBN  
sur le site [www.afpbn.org](http://www.afpbn.org), rubrique Section SPL

## FORMATION CONTINUE

AGRÉMENT N° 53350920735

Les demandes de prise en charge et règlements des droits d'inscriptions pour la Formation Continue  
sont gérées par le CNQSP, partenaire de l'AFPBN.

Merci de cocher la case prévue à cet effet sur le formulaire en ligne pour être mis en relation avec le CNQSP.

Un chèque de caution est obligatoire pour valider votre inscription et sera à adresser à l'ordre de l'AFPBN :

*Association AFPBN - Section Psychiatrie Légale*

*BP 60222 - 78102 Saint Germain en Laye*

Merci d'indiquer au dos du chèque «Journée Psychiatrie Légale 2021».